

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Vers un établissement d'enseignement postsecondaire intégré au Nord-Ouest

Edmundston (N.-B.), le 18 septembre 2007 – Suite à la publication du rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest constate avec satisfaction que la proposition visant à créer un établissement intégré de formation postsecondaire au nord-ouest de la province a été retenue par celle-ci. Ce nouveau modèle éducatif devrait permettre, non seulement de consolider la présence de nos deux institutions d'enseignement dans la région, mais vraisemblablement d'ouvrir la voie vers de nouveaux horizons plus prometteurs dans le futur.

Nous sommes également satisfaits de voir que dans leur rapport, les commissaires ont placé les étudiants aux centres des préoccupations notamment en proposant la mise en place d'un système d'éducation postsecondaire plus fluide permettant de mieux répondre aux besoins de ceux-ci et du marché de l'emploi.

Cela étant dit, certains éléments spécifiques du rapport des commissaires soulèvent en nous des inquiétudes. Il en va, par exemple, du fait que les vocations universitaires et collégiales du nouvel établissement intégré proposé, appelé « polytechnique », permettent des interprétations divergentes sur le plan de la mise en œuvre, ce qui pourrait nuire à l'atteinte des objectifs qui sont visés. Même si le commissaire L'Écuyer s'est montré rassurant lors de la présentation du rapport le 17 septembre à Edmundston en affirmant que dans leur vision, les programmes actuellement offerts à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, seraient maintenus, nous sommes tout de même inquiets et souhaitons préciser qu'en aucun cas, les changements proposés au système d'éducation postsecondaire de la province ne devraient occasionner un recul par rapport à l'existant. Bien au contraire, pour la Table de concertation, les changements proposés doivent viser à renforcer et développer toutes les composantes de l'éducation postsecondaire au nord-ouest de la province.

Finalement, la Table de concertation régionale ne souhaite pas prendre position concernant les recommandations relatives à la gouvernance du futur établissement, laissant aux parties concernées et informées le soin de trouver la meilleure formule à cet égard.

-30-

Renseignements :

Daniel Laplante, président

Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest
(506) 735-4769